

Halte à la répression ! Toutes et tous au soutien des camarades incriminé·e·s !

Cette semaine, au moins sept camarades de différentes organisations syndicales ont reçu **une convocation au commissariat de police et/ou une menace de sanction administrative** suite au rassemblement qui a conduit à l'annulation des épreuves du bac Blanquer au Lycée Blaise Pascal samedi 18 janvier dernier.

Frédéric Abrioux (FO) ; Paco Bellouche (UNEF) ; Frederic Campguilhem (CGT Educ'Action) ; Fabien Claveau (SNES FSU) ; Patrick Lebrun (SNES FSU) ; Anna Mendez (UNEF) ; Didier Pagès (SUD Éducation).

Alors que la matinée du 18 janvier s'est déroulée dans le plus grand calme et la bonne humeur, sans aucune opposition à l'entrée des manifestant·e·s et des caméras dans l'établissement, sans aucune violence, et avec le soutien d'une grande majorité des élèves, le Ministre Blanquer, et à sa suite le Recteur Benmiloud, ont rapidement communiqué sur les poursuites qui seraient engagées : en début de semaine, **une plainte contre X a été déposée** par la Provisseure Muriel Falibaron pour intrusion dans l'établissement.

Ce niveau de répression à l'encontre de militant·e·s qui se battent depuis plusieurs semaines pour la justice sociale et contre l'aggravation des inégalités est totalement inédit. Un pas a été franchi vers le bâillonnement de toute opposition aux projets du gouvernement. Au Brésil, le président d'extrême-droite Bolsonaro a dès son arrivée au pouvoir entrepris de mettre au pas les enseignant·e·s « réfractaires ». **Le gouvernement aurait-il pris pour modèle le président brésilien ?**

Au moment où nos camarades prenaient connaissance des poursuites pénales et administratives engagées à leur encontre, le SGEN-CFDT, dans un message diffusé aux enseignant·e·s sur les listes académiques, dénonçait l'illégalité de l'action de samedi dernier, et rappelait ses positions pour un bac encore plus local que la formule Blanquer, avec 40 % de contrôle continu.

Un syndicalisme digne de ce nom devrait défendre les militant·e·s réprimé·e·s, quels que soient les désaccords de fond, ou au minimum se taire.

Le SGEN-CFDT, en plus d'être le relais du gouvernement pour la mise en place de la retraite par points, se fait maintenant le collaborateur zélé de la répression à l'encontre des manifestants.

La CFDT n'en est pas à son coup d'essai, à titre d'exemples : plainte en 2008 contre des intermittents du spectacle en lutte entrés au siège de la CFDT (déboutés) ; condamnation de la CFDT le 16 janvier 2019 après que ses « gros bras » ont fracturé en 2015 les locaux de la branche commerce de la confédération qui s'opposait à la signature des accords sur le travail du dimanche !

Honte à eux qui déshonorent l'engagement syndical en étant les complices du gouvernement et de sa politique répressive à l'encontre du mouvement social !

**Contre la répression des militant·e·s,
Pour l'arrêt des poursuites pénales et administratives,
Pour la défense de notre système de retraites hérité du Conseil National de la Résistance en 1945,
Contre un système éducatif qui aggrave les inégalités,**

Grande journée de soutien et de manifestation Mercredi 29 janvier

- 8h30 : rassemblement devant le commissariat pour les premières auditions
- À leur sortie : départ en manifestation
- Mi-journée : retour au commissariat et animations en attendant les auditions de l'après-midi (15h)

Jeudi 30 janvier

Appel à la grève à l'occasion du Conseil Technique Académique, rassemblement devant le Rectorat de Clermont-Ferrand à partir de 13h